

Démarche : 2019-01 Système d'échange de quotas de gaz à effet de serre (SEQE) pour les installations fixes - Demande de modification d'allocation

Organisme : DGEC Bureau de la qualité de l'air

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Cette télé-procédures s'adresse aux exploitants d'installations classées soumises au système d'échange de quotas de gaz à effet de serre (SEQE).

Elle est destinée à recueillir :

> les demandes d'allocation pour les nouveaux entrants,
> les demandes de modification d'allocation pour les sites déjà soumis au SEQE,
> les déclarations de changement de situation.

Note : cette télé-procédures ne permet pas de recueillir les déclarations d'émissions qui sont à faire dans l'outil GEREP : <https://www.declarationpollution.developpement-durable.gouv.fr/gerep/> ni les documents de surveillance des émissions

Note : le n° SIRET demandé est celui du site soumis au SEQE

Identification de l'installation

Nom de l'exploitant

Pour les installations déjà soumises au SEQE, se reporter à l'arrêté fixant la liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas de GES et le montant des quotas affectés à titre gratuit pour la période 2013-2020.

Nom de l'installation

Pour les installations déjà soumises au SEQE, se reporter à l'arrêté cité plus haut.

N° NIM

Identifiant de l'installation dans le registre européen. Exemple : "FR000000000000624". Pour les installations déjà soumises au SEQE, se reporter à l'arrêté cité plus haut.

N° S3IC

Numéro inspection (anciennement n° GIDIC)

Service d'inspection (DEAL, DREAL, DRIEE) dont dépend l'installation

Nom de la région

Contact

Nom de la personne à contacter

Coordonnées de la personne en charge du dossier au sein de l'entreprise.

E-mail

Coordonnées de la personne en charge du dossier au sein de l'entreprise.

Numéro de téléphone

Coordonnées de la personne en charge du dossier au sein de l'entreprise.

Caractéristiques de la demande

Motif de la demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 1. Exclusion d'installation du fait du passage sous les seuils d'éligibilité
- 2. Nouvel entrant
- 3. Extension significative de capacité
- 4. Réduction significative de capacité
- 5. Cessation totale d'activité
- 6. Cessation partielle d'activité
- 7. Reprise d'un niveau d'activité compris entre 25% et 50% du niveau d'activité initial après une cessation partielle
- 8. Reprise d'un niveau d'activité supérieur à 50% du niveau d'activité initial après une cessation partielle
- 9. Fusion d'installations
- 10. Scission d'installations
- 11. Corrections diverses
- 12. Modification du statut relatif aux fuites de carbone

→ 1 à 12. Attacher les documents demandés (voir notice) :

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Questionnaire (à compléter pour les demandes 1 à 11)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Rapport méthodologique (pour les demandes 2 à 4 et dans certains cas 9 et 10)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Avis du vérificateur (pour les demandes 2 à 4 et dans certains cas 9 et 10)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Rapport explicatif de corrections diverses (pour la demande 11)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Formulaire "fuites de carbone" (demande 12)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Autres documents